

VILLE DE
SAINT-NICOLAS-DE-PORT



FLUCTUO NEC MERGOR

« Je suis battu par les flots mais ne sombre pas »

Références à rappeler : LB/AW
Dossier suivi par : secrétariat direction
Poste : 03.83.48.81.46

Objet : Convocation du Conseil Municipal

AFFICHAGE

Par décret du 6 avril 2023, le Ministre de l'Intérieur a fixé la date du 9 juin 2023 pour la désignation des délégués titulaires et suppléants au sein des Conseils Municipaux en vue de l'élection sénatoriale.

Aussi, je vous prie de bien vouloir assister à la séance du Conseil Municipal consacrée à cette désignation le :

**Vendredi 9 juin 2023 à 12h30
En mairie, salle du Conseil Municipal**

A cette fin, vous trouverez ci-joint copie de l'arrêté préfectoral indiquant les modalités du scrutin applicables à cette élection.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, en l'assurance de mes cordiales salutations.

Luc BINSINGER

Maire

